

l'œuvre des Anges en révolte contre leur Père, c'est là l'origine du mal. Pendant des siècles, ils ont gouverné le monde, mais le principe suprême a voulu mettre un terme à ce désordre, non pas en s'incarnant, mais en se manifestant sous des apparences. En Judée, il s'est manifesté sous l'apparence humaine de Jésus, et maintenant il se manifestait à tous les hommes sous l'apparence de Simon vrai libérateur.

On trouve dans le système de Simon tous les principaux caractères de l'hérésie gnostique qui apparaîtra plus tard : négation de la création par Dieu, de la Providence, les mauvais Anges gouvernant le monde, négation de la rédemption véritable en réduisant l'humanité du Sauveur à une simple apparence.

Simon, après avoir infesté de sa doctrine, non seulement la Samarie, mais une partie de l'Orient, vint à Rome, et une tradition très autorisée rapporte que cet imposteur ayant voulu s'élever dans les airs, en présence du peuple, saint Pierre se mit en prières, et Simon le Magicien se brisa le corps en tombant

CONCILE

L'an 51, eut lieu le Concile de Jérusalem, qui a donné la forme à tous les conciles qui ont suivi.

Il s'agissait de décider si les préceptes mosaïques étaient encore obligatoires et une condition du salut, comme le prétendaient les Juifs d'Antioche, qui voulaient contraindre les gentils convertis à observer la loi de Moïse. La question posée, les Apôtres et les Anciens se réunissent pour délibérer. Il est difficile de savoir si ces anciens étaient des évêques ou de simples prêtres.

Saint Pierre préside, écoute les avis, puis il énonce ce qui est à faire. Il rappelle que la question a été tranchée par Dieu lui-même, puisqu'il a envoyé son Esprit aux gentils convertis, tout incirconcis qu'ils étaient. Il fait sentir que ce serait leur fermer la porte du salut que de changer la pratique.

La cause était jugée, mais Saint Jacques, inquiet des dispositions des judaïsants, demande qu'on use de quelque ménagement à leur égard. Tous les Apôtres entrant dans sa pensée, étendent aux gentils un des préceptes positifs les plus anciens : ut abstinere se a suffocato et sanguine, et qui pouvait s'observer sans difficulté. A cette prohibition légale les Apôtres ajoutèrent deux prohibitions de l'ordre naturel, en interdisant la fornication et